

# CAHIER DES CHARGES ZINNEKE PARADE

## 1. GENERALITES

La Zinneke Parade est un spectacle ouvert à tous les habitants, associations, collectifs et artistes qui désirent partager leurs imaginaires et co-produire une création participative qui s'articule autour d'une action sociale et artistique.

Pour participer à Zinneke, chaque organisation s'inscrit dans un des projets collectifs multidisciplinaires appelé Zinnode. Toute personne désirant participer à la Parade à titre individuel s'inscrit dans les ateliers de préparation mis en place par les partenaires.

L'équipe Zinneke pose le cadre général, assure la mise en partenariat et assiste la création des projets artistiques.

Elle fait également le suivi général au niveau de la production, de la logistique et de la communication.

## 2. CONSTRUCTION EN ZINNODE

### 2.1. Zinnode

- L'ensemble des Zinnodes = la Zinneke Parade.
- La Zinnode est un groupe de maximum 100 personnes composé de plusieurs partenaires qui partagent un projet artistique cohérent commun, en rapport avec le thème de la parade.
- Chaque Zinnode développe, dans la phase de réalisation, au moyen d'ateliers, tout au long du processus, en équipe et en dialogue continu (suivi sur mesure) une dramaturgie. Celle-ci est le fruit d'une création participative initiée et coordonnée par un porteur de projet et un coordinateur artistique.

### 2.2. Porteur de Zinnode

- Le porteur de Zinnode est l'organisation seule ou en réseau qui **coordonne le projet** de Zinnode. L'organisation désigne une personne, responsable de projet, qui prend en charge la coordination de la Zinnode.
- Le porteur de Zinnode **assure la coordination et la production entre les différents partenaires** en lien avec l'équipe.
- Le porteur de Zinnode participe à la construction du **réseau artistique** du projet.
- Le porteur de Zinnode s'assure de l'organisation des différents **ateliers** de réalisation (recherche de locaux, promotion locale, encadrement).
- Le porteur de Zinnode **réunit régulièrement les partenaires** pendant l'avancement du travail.

### 2.3. Coordinateur Artistique de Zinnode

Le coordinateur artistique est engagé par Zinneke

Le coordinateur artistique veille à la cohérence, au sens, à l'organisation et à l'identité plastique et artistique du projet.

Le coordinateur artistique a pour mission de coordonner les autres artistes et/ou animateurs d'ateliers, de veiller à ce que les ateliers nécessaires à la construction du spectacle soient en place, le cas échéant de les initier avec le porteur de projet, de suivre le planning du processus créatif.

Le coordinateur artistique fournit en temps voulu les informations nécessaires à l'élaboration des dossiers, programmes et autres documents de communication. Il construit également la dramaturgie de la Zinnode à partir des éléments apportés par les participants.

### 2.4 Porteur de Zinnode / Coordinateur artistique

Le porteur de Zinnode **travaille en étroite collaboration** avec le coordinateur artistique de la Zinnode ainsi qu'avec l'équipe Zinneke.

Le porteur de Zinnode élabore un **descriptif du projet** artistique comprenant le budget, le partenariat et le rôle de chacun des partenaires au sein du projet, avant le démarrage des activités. Le porteur de Zinnode s'assure également que **les objectifs** fixés par chacun **des partenaires** soient poursuivis.

Le porteur de Zinnode **informe régulièrement** l'équipe Zinneke sur l'avancée des travaux, tout au long du processus, y compris lors des évaluations, après la Parade.

### 3. CARACTERISTIQUES D'UNE PARADE

- La Parade est un spectacle en mouvement. Le mouvement adopté par chaque Zinnode est en lien avec la dramaturgie de celle-ci.

- La Parade **se déplace** d'un endroit X vers un endroit Y et dans un espace Z.

La vitesse de déplacement de la parade se modulera en fonction de la vitesse de chaque Zinnode. Cependant, la coordination artistique de Zinneke sera attentive à la compatibilité des différents rythmes de déplacement des Zinnodes.

Le temps de déambulation n'excédera pas les 2h30.

- La Parade est un spectacle en rue, celle-ci devient espace scénique. Donc le porteur de projet ainsi que le coordinateur artistique de la Zinnode veilleront à ce que chaque paradeur :

- s'abstienne de téléphoner, fumer, consommer de l'alcool, manger pendant la représentation.

- **connaisse le rôle qu'il joue** dans le spectacle.

- **prenne en compte**, conformément aux indications de mise en scène, **les espaces**

**publics** afin que le cortège se module pour occuper les rues étroites et les plus grandes artères de façon harmonieuse.

### 4. PARCOURS DE PARADE

- L'équipe Zinneke présente le parcours aux participants, dès accord des autorités.

Idéalement plus de trois mois avant le Jour Z.

- Il prend la forme d'un circuit dans les rues du centre de Bruxelles (rues étroites, rues larges, rues pavées ou non).

- Il ne sera pas balisé par des barrières Nadar à l'exception de certains croisements stratégiques de sécurité.

- Il peut accueillir des installations artistiques créées en partenariat avec Zinneke.

- Un **repérage** sur le terrain, **avant le début** de la phase de répétitions, permettra à la coordination artistique de la Zinnode de prendre en considération le parcours dans la dramaturgie de la Zinnode.

### 5. ÉLÉMENTS CONSTITUANTS :

#### LES ATELIERS

- Tout atelier de la Parade est encadré par un artiste ou un animateur compétent.

#### 5.1. Musique/sons

La musique en tant que telle n'est pas un élément constitutif indispensable cependant, il faut veiller à ce que la Zinnode ait une sonorité cohérente avec la dramaturgie.

En cas de musique :

- elle est **jouée en direct**.

- elle est **jouée en mouvement**. Les instruments encombrants sont installés sur des structures porteuses légères.

- La musique et/ou la production de sons sont acoustiques. En principe **toute sonorisation et amplification électrique est interdite**, cependant et à condition que ce soit une recherche créative autour de l'amplification et que ça reste à dimension d'oreille humaine, des dérogations pourront être envisagées.

- La musique et/ou la production de sons peuvent toujours être amplifiées à l'aide de systèmes mécaniques (cône, porte-voix...) ou autres pour renforcer les sons, chants et instruments peu sonores...

- La proximité du public permet des créations musicales avec des instruments ayant une courte portée sonore (guitares, flûtes, chants, etc).

#### 5.2. Costumes et Maquillage

- **Tous les participants** sont costumés et maquillés.

- **Tous les accompagnateurs** (encadrants, chauffeurs, conducteurs de char ou autre, porteurs, responsables de régie, photographes...) sont costumés et maquillés en harmonie avec la Zinnode à laquelle ils appartiennent.

- **Tous les "accessoires parasites"** comme les sacs à dos des participants, sont, soit intégrés aux costumes, soit cachés dans une structure mobile.

### 5.3. Arts plastiques

- Toute création plastique (chars, décors,...) est réalisée avec les participants et encadrée par un artiste plasticien.
- Toute création plastique portée (structure) **ne peut dépasser 15 kg** portés par personne. De plus, elle fait l'objet d'essais techniques avant le jour Z.
- Toute création plastique **ne peut dépasser 4m10 de haut et 2m50 de large** à moins d'être facilement rétractable.
- Toute création plastique sur roue est à **identifier comme char ou non** (voir le point 5.4 à ce sujet).

### 5.4. Chars

- On entend par char toute structure poussée ou tractée sur roue dépassant les 20 kilos.
- Le char ne peut avoir un **écartement de roue** supérieur à celui d'une voiture.
- Le char doit être construit avec des matériaux et selon des techniques (soudures, trains de roues, constructions, décorations, ...) **qui respectent les règles de l'art**. Si les techniques l'exigent, il sera fait appel à des personnes ayant une compétence dans le domaine.
- Le char qui porte des Paradeurs est équipé de **garde-corps** et fait l'objet d'une vérification attentive. Toutes les précautions doivent être prises afin d'éviter les chutes.
- Le char est doté d'un **dispositif de freinage**. Pour les structures plus petites ou légères, une cale de bois (à mettre sous les roues) reliée au char par une chaîne est acceptée. **Tous les organes de commande sont facilement identifiables**.
- Le char **est conduit par un ou des** paradeurs responsables qui ne participent pas à l'animation spectaculaire et restent **soucieux de leur tâche** (manipulation dans l'espace public). Le nombre de manipulateurs est clairement estimé avant le départ de la Parade. **Aucune consommation d'alcool n'est tolérée** pour aucun conducteur de char. En cas de problème, ce sont les porteurs de Zinnode et l'association créatrice du char qui seront considérés comme responsables.
- Tous les modes de traction sont autorisés, à l'exception de l'utilisation de **moteurs à explosion et d'animaux de trait** qui sont **interdits**.

### 5.5. Matériaux utilisés

- L'utilisation de matériaux de récupération pour les costumes, accessoires et construction est fortement encouragée.
- Tous les partenaires ont accès au stock Mat.O.S. et peuvent, dans le cadre de fonctionnement du projet, utiliser l'ensemble des matériaux stockés ou catalogués.

## 6. ORGANISATION

### 6.1. Répétitions

- L'équipe Zinneke encourage fortement les répétitions groupées dans l'espace public (parc, artères bloquées à la circulation, fêtes de quartier, etc).
- Dès les premières répétitions, les responsables et artistes **tiennent compte de la topographie** particulière du parcours.
- Chaque Zinnode s'engage à participer à une ou plusieurs **sorties costumées publiques** - type avant-première - dans le quartier de la Zinnode ou ailleurs. Ces répétitions sont appelées soumonces et sont organisées en étroite collaboration avec l'équipe Zinneke, qui est disponible pour tout soutien nécessaire.
- Les répétitions et soumonces, permettent également de tester la vitesse de déambulation, les repères visuels et sonores.
- Pour toutes les répétitions et soumonces, les lieux, les horaires ainsi que les coordonnées du responsable des répétitions sont **communiqués à l'avance** à l'équipe Zinneke et ce, le plus tôt possible.

### 6.2. Participation et encadrement

- La Zinneke Parade a son **propre service d'encadrement** fixe et mobile. Il est clairement identifié par un costume spécial.
- Une **distribution d'eau** est prévue pendant la Parade.
- Les enfants mineurs, les personnes à **mobilité réduite** et les handicapés peuvent être véhiculés

en transports spéciaux à condition d'en avoir fait la demande à l'équipe Zinneke. Ils sont accompagnés par un animateur ou un responsable désigné à l'avance. Les parkings individuels ne sont pas prévus. Seul un parking est prévu pour les véhicules techniques ainsi que des emplacements déterminés pour les structures et chars.

### 6.3. Sécurité

- Char : chaque char est muni d'un **extincteur**.
- **Postes de secours** : l'équipe de coordination de Zinneke prévoit différents postes Croix Rouge installés le long du parcours.
- Si un **problème technique** apparaît lors du défilé, le responsable de Zinnode dispose d'un temps de 5 minutes pour procéder à une réparation. Au-delà de ce temps, il s'engage à évacuer le char ou la structure afin de permettre le passage du reste du cortège.
- Les régisseurs présents le long de la Parade, avec l'aide du responsable de Zinnode, procèdent à la **mise à l'écart** et à l'évacuation du char ou de la structure qui n'a pas pu être réparée. La coordination générale de Zinneke, ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident dû au non-respect des consignes de sécurité ou au non-respect des directives.
- Chaque groupe prévoit un **ravitaillement en eau** (en complément de la distribution prévue) qu'il dissimule dans le décor de sa Zinnode.
- Chaque groupe participant au défilé s'engage à **obéir aux injonctions** du service d'encadrement. Les animateurs et responsables mettent tout en œuvre pour que les informations reçues soient appliquées par les groupes qu'ils encadrent.
- Au point de ravitaillement, chaque groupe a désigné une ou deux personnes prévues pour **récolter les bouteilles vides** de la Zinnode qui continue sa déambulation sans interrompre son jeu scénique (éviter les cassures et les effets d'attroupement).

### 7. TRANSPORT - MONTAGE

- Chaque Zinnode prend en charge et organise les transports jusqu'au lieu de mise en place. Le **plan de transport** se prépare avec l'équipe Zinneke au moins deux semaines avant la Parade.
- Dans le cas où un transport de char serait considéré comme « **convoi exceptionnel** », le responsable de Zinnode le signale à l'équipe Zinneke le plus tôt possible. Ensemble, ils organisent le déplacement et introduisent une demande d'autorisation auprès des services compétents.
- Les **montages et démontages** sont pris en charge par les Zinnodes.
- Tous les **retours des structures et stockages** post-Parade sont prévus par le responsable du char de la Zinnode.

Remarque : aucune structure ne peut être abandonnée en dehors des containers de déchets prévus.

### 8. ORGANISATION LOGISTIQUE

- Chaque Zinnode reçoit une « **feuille de route** » pour la journée de la Parade. Celle-ci contient l'horaire, le trajet, les dispositions logistiques et de transports, l'emplacement de départ, les contacts nécessaires.
- Chaque porteur de Zinnode s'engage à rédiger à temps la **fiche technique** de Zinnode nécessaire à la coordination logistique.
- Chaque porteur de Zinnode et conducteur de Zinnode s'engagent à respecter la feuille de route.
- Chaque conducteur de Zinnode connaît le **plan de circulation de la Parade** et s'applique au respect des timings et des distances.

### 9. ASSURANCE

- L'équipe de **coordination de Zinneke** se charge d'une assurance « responsabilité civile organisateur » pour la Parade.
- **Chaque organisation** prend les assurances nécessaires pour ses participants le jour Z.

### 10. ANIMAUX

- Hormis les Zinnekes costumés, les animaux **ne sont pas admis** dans la Parade.

### 11. AUTRES

- **Sponsoring local** : les éventuels partenaires (publics ou privés) d'un projet peuvent apparaître sur demande (au préalable) du responsable de Zinnode, dans le programme de la Parade. Dans un

souci esthétique, ils ne peuvent en aucun cas figurer au sein du cortège sous forme de bannières, banderoles, calicots, logos, etc. Sur tout support, ils apparaissent sous une forme hiérarchisée avec l'ensemble des partenaires de la Parade.

## **12. Pour toute autre question, contactez**

### **l'équipe Z :**

- Des questions liées à la participation, au partenariat et au suivi des projets ?

> Virginie Noël

T : 02 214 20 01

M : [virginie.noel@zinneke.org](mailto:virginie.noel@zinneke.org)

> Perrine Deltour

T : 02 214 20 05

M : [perrine@zinneke](mailto:perrine@zinneke)

> Katleen Kuppens

T : 02 214 20 03

M : [katleen@zinneke.org](mailto:katleen@zinneke.org)

> Florian Vanhagendoren

T : 02 214 20 05

M : [florian.vanhagendoren@zinneke.org](mailto:florian.vanhagendoren@zinneke.org)

- Des questions d'ordre artistique (réseau des artistes et suivi artistique, mise en scène de Parade) ?

> Olivier Cauvain

T : 02 214 20 02

M : [olivier.cauvain@zinneke.org](mailto:olivier.cauvain@zinneke.org)

> Tristan Locus,

T : 02 214 20 02

M : [tristan.locus@zinneke.org](mailto:tristan.locus@zinneke.org)

- Des questions d'ordre logistique (centres de production, parcours, répétitions, Joyeuses Entrées, fête finale, montage & démontage), des conseils techniques, des questions sur le projet 'Mat.O.S.' et la régie des centres de production ?

> Christophe Wullus

T : 02 214 20 08

M : [christophe@zinneke.org](mailto:christophe@zinneke.org)

- Des questions propres à la communication (publications, site Web, projets multimédias, contacts presse)

> Dis Huyghe

T : 02 214 20 08

M : [dis@zinneke.org](mailto:dis@zinneke.org)

- Des questions liées aux finances et l'administration (contrats des artistes et prestataires de services, suivi des conventions de création et de production, suivi du budget, assurances) ?

> Luc Calis

T : 02 214 20 04

M : [luc.calis@zinneke.org](mailto:luc.calis@zinneke.org)

- Des questions liées au cadre général et à la philosophie du projet ?

> Myriam Stoffen (directrice)

T : 02 214 20 06

M : [myriam.stoffen@zinneke.org](mailto:myriam.stoffen@zinneke.org)